

1^{ère} réunion du CLDD
Jeudi 9 octobre 2014
19h-21h30

1 Présents

Membres du CLDD

Collège « Elus »

- M. Claude CAPILLON, Maire de Rosny-sous-Bois, Président d'Honneur du CLDD
- M. Jean-Paul FAUCONNET : Adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et au Cadre de vie- Représentant du maire au CLDD,
- Mme Ninette SMADJA : Conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21- Présidente du CLDD,
- M. Jean-Pierre BOYER : Adjoint au Maire délégué au Développement durable- 1^{er} Vice-président du CLDD,
- M. Pierre-Olivier CAREL : Conseiller municipal, 2^{ème} vice-président du CLDD,

Collège « habitants, personnalités et acteurs du territoire »

- Mme ANTIQUARIO Anaïs,
- M. BERTRAND Daniel,
- M. BOURGERON Marc,
- Mme D'ORAZIO Anne,
- M. FLE Alain,
- Mme FOUGERES Gisèle,
- Mme GAUTROT Isabelle,
- M. GERARD Jean-Claude,
- M. JOURDAIN Michel,
- Mme QUENTIN (remplace Mme KASSE, excusée),
- M. KHABATOU Abdelaziz,
- M. LEFELLE Emmanuel,
- M. MITROVIC Thomas,
- Mme ROMAN Danielle,
- M. ROME Jean-Claude,
- Mme TANDURA Angela,
- M. TERRETAZ Jean-Louis,
- M. VAVASSORI Charles

Mission Développement Durable - Bureau de conseil :

- Julie Besco : Mission développement durable - Ville de Rosny-sous-Bois
- Gaëlle Techer : Mission développement durable - Ville de Rosny-sous-Bois
- Kévin Pamart : Consultant - Auxilia
- Floriane Schaeffer : Chargée d'études - Auxilia

17 absents dont 11 excusés

Excusés : M. CHARTIER Alain, Mme CHESNAIS Cécile, Mme HOLLEBECQ Isabelle, M. JOSEPH Daniel, M. KALBFLEISCH Jean, Mme KASRAOUI Fatima, Mme KASSE Assia, Mme KOSKAS Francine, Mme LEGOUX Sophie, Mme SIMPSON Ann, Mme YI Diane

2 Ordre du jour

- Discours d'introduction des élus et présentation du CLDD
- Présentation des membres du CLDD
- Quelques rappels sur la notion de développement durable
- Rappels sur la 1^{ère} session du CLDD de 2012 à 2014
- 2^{ème} plan d'actions de l'Agenda 21 de Rosny-sous-Bois : actions retenues et non retenues
- Présentation et vote de la Charte de fonctionnement
- Prochaines réunions

3 Déroulé de la séance

- **Présentation des membres du CLDD**

Les membres du CLDD ont été présentés par Julie Besco et Gaëlle Techer. Les présents ont complété leur présentation en évoquant leurs centres d'intérêt concernant les thématiques de développement durable.

- **Propositions de l'ancien CLDD non retenues à ce stade**

Mme Smadja et M. Fauconnet ont présenté les actions proposées par le précédent CLDD et **non retenues dans le 2nd plan d'actions** de l'Agenda 21. Les raisons pour lesquelles ces actions n'ont pas été retenues sont diverses, principalement pour des raisons de calendrier, de modalités de mise en œuvre difficiles ou encore pour des raisons de coût. Toutefois, si ces actions ne sont pas retenues dans le 2nd plan d'actions, **elles ne sont pas pour autant écartées définitivement**. Le CLDD pourra choisir de réétudier certaines d'entre elles en fonction des sujets traités dans les prochaines années.

Les actions non retenues proposées par le précédent CLLD sont les suivantes :

- Prévenir les risques de non-respect de la propreté et du stationnement sur la voie publique : la Ville lutte déjà contre ces incivilités et continuera de le faire, il ne s'agit pas d'une action en tant que telle à intégrer dans l'A21.
- Lancer une expérimentation d'habitat intergénérationnel : une telle action nécessite d'approfondir le sujet, la Ville n'est pas encore prête pour la lancer et a besoin de retours d'expériences.
- Développer la pratique du tri dans l'habitat collectif : cette action est déjà en cours de négociation avec certains bailleurs et des actions de sensibilisation sont régulièrement effectuées par les ambassadeurs du tri, il ne s'agit pas d'une action nouvelle à intégrer à l'Agenda 21.
- Enlever les déchets par la mairie sur rendez-vous : une étude est en cours actuellement et les conclusions ne sont pas encore connues, ce qui explique que cette action n'ait pas pu être intégrée à l'A21.
- Développer un ramassage des déchets verts et organiques en porte à porte pour mieux les valoriser : la réflexion est en cours mais il s'agirait d'une action coûteuse, ce qui explique que la décision n'a pas encore été prise.
- Informer et communiquer sur les Plans de prévention des risques (technologiques, etc.) : cette action doit rentrer dans un cadre plus large de communication auprès des citoyens. La ville est

consciente de l'importance de la communication, notamment sur ces aspects, et celle-ci doit probablement être améliorée.

- S'orienter vers des compléments d'offre de transports (service à la demande) : une telle mesure serait très coûteuse et un service local de bus, Titus, existe déjà. Cette mesure n'est donc pas intégrée à l'A21.

- **Second plan d'actions de l'Agenda 21**

A l'inverse, sur les 42 actions du 2nd plan d'actions de l'Agenda 21, **18 d'entre elles sont issues des propositions du CLDD ou des rencontres publiques thématiques et 10 autres sont issues des propositions communes du CLDD et des services municipaux.**

➔ **28 actions proposées par le précédent CLDD ont été intégrées dans l'Agenda 21 (cf. support de présentation)**

Les 14 actions restantes sont issues des services municipaux et du groupe de volontaires sur les comportements éco-responsables.

- **Adoption de la charte**

La Charte de fonctionnement a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Prochaines réunions**

2 propositions de mode de fonctionnement des prochaines réunions ont été soumises au vote des présents :

- Soit des réunions avec deux thèmes par séance en groupes distincts, sur une durée de 3 heures avec un temps en plénière à la fin ;
- Soit des réunions avec un seul thème par séance, sur une durée de 2 heures.

La majorité des membres s'est exprimée en faveur de la **seconde solution, soit des réunions avec un seul thème, sur une durée de deux heures.**

Certains membres du CLDD ont exprimé une volonté de conduire des réunions plus fréquentes, puisque certains sujets complexes (par exemple, l'intergénérationnel) nécessitent d'approfondir les thématiques, nécessitant de travailler la même thématique en plusieurs séances rapprochées. La charte du CLDD prévoit qu'il est possible d'organiser des réunions plus fréquentes si les membres du CLDD en font la demande, et au minimum une fois par trimestre.

La prochaine réunion du CLDD aura lieu le 11 décembre à 19h en salle des mariages.



Dépouillement de la boîte à idées - thématiques de travail proposées par les membres du CLDD

En fin de réunion, les membres présents ont été invités à proposer des sujets ou thématiques à traiter lors des prochaines réunions, en déposant leur(s) proposition(s) dans une urne. Il en ressort les idées suivantes :

- **Déchets - incivilités - cadre de vie**
 - Contrôle (verbalisation ?) des déjections canines
 - Incivilités : déchets, environnement, qualité de vie
 - Développement tri sélectif
 - Recyclage du verre :
 - Poubelles individuelles
 - Mise en place de consignes (consigne classique bouteille contre monnaie ou contre réduction dans les supermarchés)
 - Manque de bennes à verre dans certains quartiers et problème de stationnement devant les bennes à verre pour y déposer le verre en voiture
 - Enlèvement des ordures ménagères (contrôle de la fermeture des poubelles, encombrants)
 - Encombrants sauvages (problème sur les caddies sur le quartier du Bois Perrier), poubelles, cendriers
 - Information et la sensibilisation sur la réduction des déchets sur la Ville
 - Problème de rats

De nombreux membres du CLDD se sont exprimés sur la question des déchets, pour laquelle certains points restent encore à améliorer : gestion des encombrants, accès à la déchetterie, comportements des usagers, etc.

Il est proposé que la prochaine séance soit consacrée spécifiquement au thème de la gestion des déchets dans la ville et du changement de comportement des citoyens sur ce thème.

Les autres thèmes que souhaitent travailler les membres du CLDD dans les mois qui viennent sont les suivants :

- **Education à l'environnement**
 - Faire participer les enfants des écoles maternelles et élémentaires à des séances de sensibilisation aux éco-gestes
- **Energies renouvelables**
 - Développement des énergies renouvelables (éolien, biogaz, solaire) (X2)
- **Pollution**
 - Améliorer la lutte contre la(les) pollution(s) (sonore, etc.)
- **Urbanisme**
 - Agriculture urbaine
 - Bâtiments dans la ville : articulation entre PLU, construction écologique et autorisation de construire voir incitation...
 - Construction durable
- **Biodiversité**

- La biodiversité dans la Ville - prise de conscience : englobe l'éducation, les jardins partagés, les jardiniers individuels et les actions culturelles... (X2)
- Travail d'information et de sensibilisation sur les plantes « utiles » dans les jardins
- **Intergénérationnel**
- **Déplacements en vélo (pistes cyclables)**